



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 3 septembre 2015

20 conseillers étaient présents : Evelyne Arnaud - Bernadette Chamoussin - Roger Chenu - Isabelle De Lima - Laurent Desbrini - Jean Yves Dubois - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly (arrivé à 19h15) - Michel Genettaz - Candice Gilg - Corine Maironi-Gonthier - Stéphane Michel - Marie Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Audrey Romao-Jacquier - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

7 conseillers étaient excusés : Injoud Ayeche (pouvoir à Isabelle De Lima) - Véronique Barco (pouvoir à Lucien Spigarelli) - Jean Pierre Chenu (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Anthony Destaing (pouvoir à Camille Dutilly) - Laurence Dupuy-Verbinnen (pouvoir à Guy Ducognon) - Anne Le Mouëllic (pouvoir à Pascal Valentin) - Christian Milleret (pouvoir à Laetitia Rigonnet).

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Laetitia Rigonnet est élue.

Puis Mme Corine Maironi-Gonthier soumet aux élus l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 30 juillet 2015. Les conseillers municipaux, à l'unanimité, l'approuvent.

I - Administration générale :

1 – Régie d'eau potable : désignation du directeur de la régie

..Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, M. François Lacaze comme directeur de la régie, à compter du 01/01/2016.

2 – Régie d'eau potable : conseil d'exploitation, changement d'un membre

..Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la désignation de M. Roger Chenu en lieu et place de Mme Bernadette Chamoussin, pour siéger au conseil d'exploitation de la régie des eaux d'Aime, collège conseiller municipal.

3 – Création d'un emploi de collaborateur de cabinet, chargé de mission pour le dossier commune nouvelle

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de surseoir au recrutement d'un collaborateur de cabinet.

4 – Convention avec le Centre de gestion de la Savoie pour l'utilisation du service intérim

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Savoie pour la mise à disposition d'un agent administratif afin d'assurer le renfort technique nécessaire à la mise en place de la régie d'eau au 1er janvier 2016 et à la préparation de la procédure de regroupement en commune nouvelle.

5 – Modification de la régie du parking de Plagne Aime 2000, création d'un compte de dépôt

..Le Conseil municipal rappelle, à l'unanimité, que la régie de recettes du parking d'Aime 2000 est constituée auprès de la Commune d'Aime depuis le 15 décembre 1998 pour l'encaissement des droits de stationnement du parking d'Aime 2000.

Il dit que les articles de la délibération de création du 15 décembre 1998 ci-dessous sont modifiés selon ces termes :

. article 2 (modification) : La régie de recettes a son siège à la Mairie d'Aime – 1112, avenue de tarentaise – BP 58 – 73210 AIME CEDEX

. article 9 (modification) : Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques de Savoie, dont le guichet de proximité est la Trésorerie d'Aime – 1221 avenue de tarentaise – BP61- 73210 AIME

. article 10 (création) : L'intervention des mandataires aura lieu dans les conditions fixées par leurs actes de nomination.

Enfin, il précise que les autres articles de la délibération créant la régie restent inchangés.

6 – Délégation de service public simplifiée : garderie périscolaire saisonnière de Longefoy, approbation du projet et lancement de la procédure simplifiée

..Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de garderie périscolaire de Longefoy pour la saison d'hiver 2015/2016 et décide de lancer la procédure de publicité pour trouver un gestionnaire.

II – Affaires foncières, urbanisme :

7 – Forêt communale d'Aime : approbation de la convention de servitude pour ligne souterraine HTA ERDF, secteur de la Combe

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention à intervenir avec ERDF pour l'enfouissement de la ligne HTA 3 x 240 volts lieudit "La Combe".

8 – Convention de servitude de passage avec Mme et M. Chenu Frédéric, parcelle section 0 n°874 lieudit Saint Eustache

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention avec M. et Mme Frédéric Chenu pour instituer une servitude de passage avec des véhicules agricoles afin de desservir les secteurs « Le Leiat » et « Vignes en pente ».

9 – Convention avec M. Parant pour la réalisation des travaux d'aménagement de la route d'accès au Château Sainte Anne

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention à intervenir avec M. Parant lui permettant de procéder aux travaux d'aménagement du chemin situé entre l'embranchement de la voie communale n° 3 jusqu'à son bâtiment sur la partie publique de la voie d'accès.

III – Divers et informations au Conseil municipal :

10 – Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'élaboration d'un ou plusieurs Agendas d'Accessibilité pour la fin de la mise en oeuvre aux normes accessibilité des locaux communaux recevant du public.

11 – ONF, coupes de bois, parcelles 113, 114, 118 et 119 de la Forêt communale d'Aime

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage des coupes désignées ci-après.

Il précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation :

COUPES A MARTELER :

Position par rapport à l'Aménagement	Parcelles Diverses	Destination		Mode de commercialisation prévisionnel pour les coupes vendues (mettre une croix dans le mode choisi)				
		Délivrance (volume estimé)	Vente (volume estimé)	Bois sur pied	Bois sur pied UP	Bois façonnés prévente	Bois façonnés	Bois façonnés contrat
Coupes réglées				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coupes non réglées	114, 118, 119		31 m3					
	118		22 m3					
	113 & 119		206 m3					

IV – Divers et informations au Conseil municipal :

12 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

..Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Sonorisation de la Maison de Montalbert, stade de slalom et front de neige – Ipek Audiovisuel, 73600 Moûtiers – 10 945,10 €

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Etablissement du dossier de demande d'autorisation de travaux pour le Point Info d'Aime 2000 – ICM, 38530 Pontcharra – 300 €

. Contrôle technique construction Point Info d'Aime 2000 – Apave sudeurope, agence de Chambéry – 73800 Ste Hélène du Lac – 900 €

. Attestations handicapés de divers bâtiments communaux – Alpes Contrôle, 74940 Annecy Le Vieux – 940 €

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

. Fourniture d'un système de gestion de la relation clientèle de l'eau et de l'assainissement – Incom SA, 14200 Hérouville St Clair

13 – Information concernant le dossier OTGP et dossier commune nouvelle

..Information concernant le dossier OTGP

Mme le Maire indique que l'Office du Tourisme de la Grande Plagne sera bien créé à la date du 1er janvier 2016 et que l'Assemblée Générale Constitutive se tiendra le 8 septembre à 14h00.

..Dossier commune nouvelle :

Mme le Maire indique que suite à la dernière réunion de Conseil du 30 juillet, la commune de Montgirod-Centron a fait part de son souhait de s'associer également à ce projet de commune nouvelle.

Elle indique que des réunions de travail ont déjà eu lieu, mais qu'il convient de prendre le temps de la réflexion pour analyser tous les enjeux et les problématiques de cet ambitieux projet. Ainsi, il est proposé d'annuler et de reporter à une date ultérieure « la réunion publique d'information pour le projet de commune nouvelle » qui devait se tenir le 10 septembre et de poursuivre la réflexion avec les communes de Granier et de Montgirod-Centron.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 08 septembre 2015
Le Maire

A retirer de l'affichage à compter du 10 novembre 2015.